

UNIVERSITÉ NYONSAISE DU TEMPS LIBRE
Drôme provençale et Baronnies

Association BP 45
Loi 1901 26111 Nyons cedex
Agrément Téléphone et fax :
Ministériel 04 75 26 41 37
Éducation populaire Courriel :
n° 26.07 JEP 32 contact@untl.net
Siret 439 760 703 00017 Site internet :
Code APE 9499Z <http://www.untl.net>



Nyons, le 18 septembre 2018

CONVOCATION

Aux adhérentes et adhérents de l'association Université Nyonnaise du Temps Libre,

Le conseil d'administration a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :

Samedi 13 Octobre 2018 à 17 heures
A la Maison de Pays, Promenade de la Digue à Nyons

Ordre du jour :

- rapport d'activité,
- rapport financier,
- approbation des comptes et affectation du résultat,
- renouvellement des administrateurs.

Causerie : à l'issue de l'assemblée générale, Michel Beunardeau, administrateur et président de la commission La Catananche nous parlera de « L'évolution biologique ».

Un verre de l'amitié clôturera nos échanges.

Conformément aux statuts tout membre de l'association peut proposer un ou plusieurs points à l'ordre du jour, dans ce cas il les soumet par écrit au président au moins sept jours avant la date de l'assemblée générale.

Pour participer et voter à l'assemblée générale il faut être à jour de sa cotisation. Il est possible de s'acquitter de la cotisation avant le début de la séance auprès du trésorier.

Il est vivement fait appel aux adhérents qui souhaitent s'investir davantage dans la vie de l'association afin de déposer leur candidature au conseil d'administration ; leur bulletin de candidature doit être communiqué au président au moins sept jours avant l'assemblée générale.

Comptant très fortement sur votre présence.

Le président : Yves GUÉRIN
president@untl.net